

## 2.2 Utilisation des ressources

Établir des nouveaux modèles durables de consommation, de production et d'approvisionnement, économes en ressources naturelles, sobres en carbone et circulaires est un des objectifs du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030, adopté en 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies. C'est aussi un des six enjeux prioritaires de la feuille de route française pour sa mise en œuvre.

En 2016, la **consommation intérieure apparente de matières (DMC)** s'élève en France à 725 millions de tonnes. Les minéraux non métalliques (principalement les matériaux de construction) constituent près de la moitié des matières consommées en France, devant la **biomasse** (30 % des tonnages) et les combustibles fossiles. La **productivité matières** poursuit sa progression, en raison d'une évolution de la DMC plus lente que celle du PIB.

La limitation des **déchets** et leur recyclage constituent des enjeux majeurs, à la fois environnementaux et économiques. S'ils ne représentent que 10 % de l'ensemble des déchets au sein de l'Union européenne (UE), le choix a été fait au niveau européen de s'intéresser en priorité aux déchets collectés par les municipalités. L'UE a fixé des cibles légalement contraignantes pour le taux de recyclage des déchets municipaux qui devra être porté à 60 % en 2030. En France, les **déchets municipaux** collectés en 2017 (hors déblais et gravats) représentent 35 millions de tonnes. Le taux de **recyclage** des déchets passe de 17 % en 2007 à 25 % en 2017.

En réponse à la **directive-cadre sur l'eau (DCE)**, la France s'est fixée comme objectif un bon état pour deux tiers de ses masses d'eau continentales en 2015. Selon l'état des lieux de 2016, cet objectif est atteint pour les eaux souterraines, avec 69 % des masses d'eau en bon **état chimique** et 90 % en bon **état quantitatif**. Il n'en est pas de même pour les eaux de surface. Si l'état chimique des masses d'eau de surface est bon, leur bon **état écologique** n'en concerne que 44 %.

Le recours aux énergies renouvelables progresse : la proportion des **énergies renouvelables (EnR)**, dans la consommation finale brute d'énergie a augmenté de 3 points en France depuis 2010, rythme un peu inférieur à celui de l'ensemble de l'UE. Elle atteint 16,5 % de la **consommation finale brute d'énergie** en France en 2018. Cette part a progressé de 0,4 point entre 2017 et 2018, tirée notamment par la hausse de la production d'énergie éolienne. La croissance importante des EnR depuis 2005 est principalement due au développement des biocarburants, de la biomasse solide, des pompes à chaleur, de l'éolien et du solaire photovoltaïque. La place des EnR a progressé de manière homogène dans l'électricité (+ 7,3 points) et les transports (+ 7,2 points), et de manière légèrement plus importante dans le chauffage (+ 9,3 points). Malgré ces progressions, la part des énergies renouvelables reste en 2018 en deçà de l'objectif fixé par l'UE à la France d'une part de 23 % dans la consommation finale brute à l'horizon 2020. ■

### Définitions

**Consommation intérieure apparente de matières (DMC, Domestic Material Consumption)** : quantité de matières effectivement consommée par la population présente sur le territoire (DMC = extraction intérieure + importations – exportations). Elle n'intègre pas les flux indirects de matières premières mobilisées lors des processus de production à l'étranger et des transports jusqu'à nos frontières.

**Biomasse, consommation finale brute d'énergie, déchet, déchets municipaux, directive-cadre sur l'eau (DCE), énergies renouvelables (EnR), état chimique de l'eau, état écologique de l'eau, état quantitatif de l'eau, productivité matières, recyclage, tonne d'équivalent pétrole (tep)** : voir rubrique « Définitions » en annexe.

### Pour en savoir plus

- « Bilan 2016 de la production de déchets en France », *Datalab Essentiel*, SDES, décembre 2019.
- « Les énergies renouvelables en France en 2018 », *Datalab Essentiel*, SDES, septembre 2019.
- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2019.
- « Les acteurs économiques de l'environnement », *Insee Références*, édition 2017.
- Indicateurs de suivi des objectifs de développement durable.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Utilisation des ressources 2.2

### Consommation intérieure de matières et productivité matières

en millions de tonnes

	1990	1995	2000	2005	2010	2014	2015	2016
Biomasse	204,1	216,8	249,2	228,0	226,6	259,2	231,5	217,0
Minerais métalliques et produits principalement métalliques	29,6	22,8	23,3	18,7	15,0	18,2	19,6	18,7
Minéraux non métalliques	446,3	416,8	459,5	451,7	394,6	369,6	352,7	354,7
Combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel)	145,9	139,1	149,1	153,5	142,0	125,1	130,6	127,5
Autres	5,2	3,5	3,1	5,1	6,1	5,1	5,7	7,2
<b>Consommation intérieure apparente de matières (DMC)</b>	<b>831,1</b>	<b>798,9</b>	<b>884,1</b>	<b>857,0</b>	<b>784,3</b>	<b>777,2</b>	<b>740,2</b>	<b>725,2</b>
Productivité matière (PIB en volume/DMC, €/kg)	1,3	1,5	1,7	2,1	2,5	2,8	3,0	3,1
DMC/habitant (en t/hab)	14,3	13,4	14,6	13,6	12,1	11,7	11,1	10,9

Note : données révisées, mises à jour en décembre 2019.

Sources : DGDDI ; Sessi (jusqu'en 2008) ; SSP, Agreste, traitements SDES ; Unicem.

### État des masses d'eau au regard de la directive-cadre sur l'eau en 2016

en % des masses d'eau

	Eau de surface		Eau souterraine	
	État écologique <sup>1</sup>	État chimique <sup>1</sup>	État quantitatif <sup>1</sup>	État chimique
Très bon	8,2	///	///	///
Bon	36,0	62,9	89,8	69,1
Moyen	39,4	///	///	///
Médiocre	12,4	///	///	///
Mauvais	3,6	15,9	10,2	30,9
Indéterminé	0,4	21,2	///	///
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Voir définitions en annexe.

Sources : Agence française pour la biodiversité (a remplacé l'Onema au 1<sup>er</sup> janvier 2017) ; agences et offices de l'Eau ; délégations de bassins ; ministère de la Transition écologique et solidaire.

### Production de déchets en 2016

en millions de tonnes

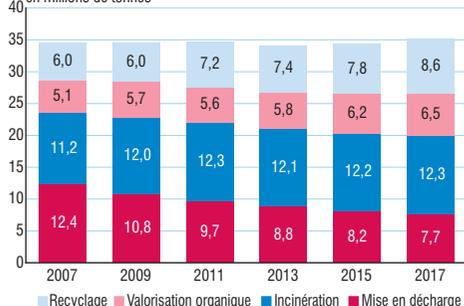
	Déchets minéraux non dangereux	Déchets non minéraux non dangereux	Déchets dangereux	Total
Agriculture et pêche	///	1,0	0,3	1,3
Industrie	4,2	17,6	2,8	24,6
Construction	209,2	12,4	2,8	224,4
Tertiaire	0,8	17,9	1,0	19,6
Traitement des déchets, assainissement, dépollution	3,2	17,2	3,4	23,7
Ménages	2,8	25,5	0,7	29,1
<b>Total</b>	<b>220,2</b>	<b>91,4</b>	<b>11,0</b>	<b>322,7</b>

Note : données définitives.

Source : SDES.

### Devenir des déchets ménagers et assimilés par mode de traitement

en millions de tonnes



Champ : hors déblais et gravats. Note : données révisées pour 2015 et 2017. Sources : Ademe ; SDES.

### Consommation finale brute d'énergies renouvelables par filière

en milliers de tep

	2005	2018 (p)
Hydraulique renouvelable normalisé	5 685	5 142
Éolien normalisé	96	2 487
Solaire photovoltaïque	2	909
Énergies marines	41	41
Géothermie électrique et thermique	115	182
Solaire thermique	49	176
Pompes à chaleur	203	2 592
Biomasse et déchets	8 506	10 204
Biogaz	90	557
Carburants renouvelables	591	3 398
<b>Consommation finale brute d'EnR<sup>1</sup></b>	<b>15 378</b>	<b>25 688</b>

1. Énergies renouvelables.

Source : SDES.

### Déchets municipaux générés et part des énergies renouvelables dans l'UE

	Déchets municipaux générés en kg par habitant		Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en %	
	2005	2017	2005	2017
Allemagne	565	(r) 627	(r) 7,1	15,5
Autriche	575	570	23,7	32,6
Belgique	482	(r) 411	2,3	9,1
Bulgarie	588	435	9,4	18,7
Chypre	688	(e) 637	3,1	9,9
Croatie	(e) 336	416	(r) 23,7	27,3
Danemark	736	(r) 782	16,0	35,8
Espagne	588	(r) 473	(r) 8,4	17,5
Estonie	433	390	(r) 17,4	29,2
Finlande	478	510	28,8	41,0
<b>France</b>	<b>529</b>	<b>(r) 526</b>	<b>9,6</b>	<b>16,3</b>
Grèce	442	504	7,0	17,0
Hongrie	461	385	6,9	13,3
Irlande <sup>1</sup>	731	581	(r) 2,8	10,7
Italie	546	(r) 488	7,5	18,3
Lettonie	320	(r) 411	32,3	39,0
Lituanie	387	455	16,8	25,8
Luxembourg	672	(r) 615	1,4	6,4
Malte	623	(r) 631	0,1	7,2
Pays-Bas	599	513	2,5	6,6
Pologne	(e) 319	(e) 315	6,9	10,9
Portugal	452	487	19,5	28,1
Rép. tchèque	289	344	7,1	14,8
Roumanie	(e) 383	272	(r) 17,2	24,5
Royaume-Uni	581	468	1,3	10,2
Slovaquie	273	378	6,4	11,5
Slovénie	494	471	16,0	21,5
Suède	479	452	(r) 40,5	54,5
<b>UE</b>	<b>(e) 515</b>	<b>(e) 487</b>	<b>(r) 9,1</b>	<b>17,5</b>

1. Données 2016 pour les déchets municipaux.

Source : Eurostat (extraction du 24 décembre 2019).

## Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard